



Avenant n°1 240121

Travaux de construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Trousse à La Ravoire

Version du 11/08/2025

Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

d'une part,

Et

Le groupement **ROSAZ Energies**, titulaire, en qualité de mandataire du groupement ci-dessous précisé, du lot unique du marché de travaux de construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Trousse à La Ravoire, représenté par Monsieur Garry GERMANY, dûment mandaté à cet effet,

Composition du groupement d'entreprises :

Mandataire du groupement (Electricité Photovoltaïque)	Cotraitant (Charpente métallique)	Cotraitant (Fondations / Terrassement)
ROSAZ ENERGIES 45 rue des Iles 73 250 SAINT PIERRE D'ALBIGNY Tél. : 04 79 84 29 13 SIRET : 490 124 344 00022	RAVOYARD 11 route d'Arbois 39 380 VAUDREY Tél. : 03 84 81 55 55 SIRET : 409 947 538 00016	GUINTOLI AGENCE SISE 385 ROUTE DE LA PEYROUSE 73 800 LA CHAVANNE Tél. : 04.79.26.51.50 SIRET : 447 754 086 00075

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

I - Présentation de l'opération

Le marché de travaux consiste à construire deux ombrières photovoltaïques raccordées au réseau public de distribution géré par ENEDIS, d'une puissance de 332.64 kWc, limité à une puissance d'injection au réseau de 250 kVA, sur le parking de la Trousse à La Ravoire (73).

Le marché de travaux n'est pas alloti. Il comprend un lot unique.

Il a été attribué au groupement ROSAZ (mandataire) / RAVOYARD / GUINTOLI pour sa solution Variante facultative A sous partie Charpente métallique + B sous partie Charpente métallique habillage bois + A sous partie Electricité/Photovoltaïque d'un montant global et forfaitaire de 470 282,49 €HT.

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prix nouveaux et de présenter l'économie du marché.

• Définition de prix nouveaux :

Le Maître d'Ouvrage a demandé au groupement l'installation d'un coffret électrique de raccordement en limite de propriété en vue de l'alimentation électrique des luminaires sous ombrières. Cette prestation, initialement à la charge d'un tiers prestataire du Maître d'Ouvrage, n'était pas prévue au marché.

Ce prix nouveau est détaillé comme suit :

Il est demandé à l'entreprise Rosaz Energie, mandataire du groupement du lot unique, de réaliser la fourniture et la pose des éléments suivants :

- Logette conforme aux exigences d'ENEDIS.
- Coffret électrique de raccordement conforme aux exigences d'ENEDIS, comprenant à minima 2 départs électriques (luminaires de chacune des 2 ombrières).
- Dispositif électrique de programmation horaire et journalier.
- Tous accessoires nécessaires au bon fonctionnement et une mise en service sans réserve sont par défaut inclus dans les prestations de l'entreprise.
- Toute coordination avec ENEDIS et/ou ses prestataires (Constructel) est par défaut incluse dans les prestations de l'entreprise

N° PRIX	Intitulé	Unité	Prix unitaire € H.T.
PN 1	Fourniture et installation du coffret électrique de raccordement en vue de l'alimentation électrique des luminaires sous ombrières	U	996.64 €

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché 240121 est :

	€ H.T	TVA	€ T.T.C
Marché initial	470 282.49 €	94 056.50 €	564 338.99 €
Avenant 1	996.64 €	199.33 €	1 195.97 €
Marché après avenant	471 279.13 €	94 255.83 €	565 534.96 €

Le montant de l'avenant 1 au marché de travaux s'élève à **996.64 €HT** correspondant à une augmentation de 0.21% du montant initial.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Le vice-président chargé des bâtiments,
du patrimoine, des travaux et des voiries

Pour le groupement **ROSAZ
Energies/RAVOYARD/GUINTOLI**,

Le Chef d'agence